



2027

CONCOURS INTERNES - SACN

Secrétaires administratifs de Classe Normale des administrations de l'État



OUVERTURE
DES
INSCRIPTIONS

12/11/26

CLÔTURE
DES
INSCRIPTIONS

15/12/26



Epreuve
ÉCRITE

02/02/27

Epreuve
ORALE

à compter du
19/04/27

NOMBRE
DE
POSTES

72

- ✓ **ARRÊTÉ** du 21 octobre 2026 autorisant, au titre de l'année **2027**, l'ouverture et fixant les conditions d'organisation de concours internes pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale des administrations de l'État au sein du ministère des armées et des anciens combattants (JO du 23 octobre 2026).

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000055009091>

- L'organisation de ces concours INTERNES est à la charge des centres ministériels de gestion (CMG) de **Bordeaux, Lyon, Metz, Rennes, Saint-Germain-en-Laye et Toulon**.

Nombre total de postes offerts : **72**, répartis comme suit :

- . CMG Bordeaux : **5**
- . CMG Lyon : **3**
- . CMG Metz : **5**
- . CMG Rennes : **5**
- . CMG Saint-Germain-en-Laye : **44**
- . CMG Toulon : **10** dont 4 postes pour la CNMSS.

- La date du début des inscriptions est fixée au **12 novembre 2026** à 10 heures (heure de Paris).
- La date de clôture des inscriptions est fixée au **15 décembre 2026** à 12 heures (heure de Paris).

■ Modalités d'inscription

Les candidates et les candidats ne peuvent s'inscrire qu'auprès d'un seul CMG. Le périmètre géographique de chaque CMG est le suivant :



Adresse des CMG	Périmètre géographique
• CMG Bordeaux , Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités - Caserne Nansouty, 223, rue de Bègles - CS 21152 – 33068 Bordeaux Cedex.	09-12-16-17-19-23-24-31-32-33-40-46-47-64-65-79-81-82-86-87
• CMG Lyon , Division ressources humaines, bureau concours – quartier Général Frère – BP 41 - 69998 Lyon Cedex 07.	01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74
• CMG Metz , Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilité - section recrutement concours, Quartier de Lattre de Tassigny, BP 30001 – 57044 Metz Cedex 1.	02-08-10-21-25-39-51-52-54-55-57-58-59-62-67-68-70-71-80-88-89-90
• CMG Rennes , Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, Boulevard Saint-Conwoïon, BP 01 - 35998 Rennes Cedex 9.	14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85
• CMG St-Germain-en-Laye , Division ressources humaines, bureau mobilités et recrutements, section recrutement, Base des Loges, 8, avenue du président Kennedy, BP 40202 – 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex.	60-75-77-78-91-92-93-94-95- départements et collectivités d'outre-mer et étranger
• CMG Toulon , BCRM Toulon, Division ressources humaines – bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33 – 83800 Toulon Cedex 9.	2A-2B-04-05-06-11-13-30-34-48-66-83-84

Par Internet de préférence : 12 novembre 2026 à 10 heures de Paris.

- Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours ADMISSIO, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.
- Un mode opératoire est disponible sur la plateforme ADMISSIO : Menu Directions/Espaces documentaires des civils de la défense/Mode d'emploi.

Par Voie Postale : jusqu'au 2 décembre 2026

Les candidates et candidats n'ayant pas accès à Internet peuvent demander un dossier d'inscription (format papier) par voie postale, jusqu'au 2 décembre 2026, cachet de la poste faisant foi, au CMG mentionné, ci-dessus, auprès duquel ils souhaitent s'inscrire.

Pour recevoir le dossier, en retour, les candidates et candidats doivent joindre, impérativement, à leur demande, une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs noms et adresses.

Le formulaire d'inscription, après avoir été rempli, daté et signé ainsi que les pièces justificatives doivent être envoyés, par voie postale, **au plus tard le 15 décembre 2026** (date de clôture des inscriptions, cachet de la poste faisant foi) au bureau recrutement du CMG auprès duquel ils souhaitent s'inscrire.

Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité a lieu **le 2 février 2027**, dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs.

Épreuve orale

L'épreuve orale d'admission se déroulera dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs, **à compter du 19 avril 2027**.



- Les candidates et candidats admissibles aux concours internes, en vue de l'épreuve orale, transmettent leur dossier de RAEP (en version numérique – format PDF), dès publication de la liste d'admissibilité au plus tard le 19 mars 2027 avant 12 heures, heure de Paris, via la plateforme ADMISSIO ou par voie postale au CMG auprès duquel ils se sont inscrits (cachet de la poste faisant foi).
- Le dossier de RAEP doit impérativement être établi selon le modèle établi par le ministère des armées et des anciens combattants. L'absence de dossier RAEP, sa transmission hors délai ou sa non-conformité au modèle fourni par l'administration entraîne l'élimination du candidat ou de la candidate.

La candidate ou le candidat, **en situation de handicap**, peut obtenir des aménagements d'épreuve en transmettant un certificat médical établi par un **médecin agréé, daté de moins de 6 mois avant le déroulement des épreuves et précisant la nature des aides et aménagements sollicités.**

La date limite d'envoi postal ou le dépôt sur la plateforme ADMISSIO est fixé au 11 janvier 2027, délai de rigueur (Article 4. 352-4 du code général de la fonction publique).

Tout candidat et candidate, **en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite**, résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'Article 72.3 de la Constitution ou à l'étranger bénéficie, à sa demande, du recours à la visioconférence pour passer l'épreuve orale selon les conditions prévues par l'arrêté du 8 juillet 2024.

Cette demande doit être accompagnée d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration et comportant la mention « aménagement relatif à la visioconférence », daté de moins de 6 mois avant le début des épreuves.

Ces différentes demandes écrites doivent être transmises au format PDF via la plateforme ADMISSIO ou par voie postale, au CMG auprès duquel ils se sont inscrits, **au plus tard le 19 mars 2027, avant 12 heures, heure de paris**, cachet de la poste faisant foi.

Les candidates et candidats sont informés qu'il sera procédé à une enquête administrative préalable à leur recrutement (selon les articles L.114, R.114-2 et R. 114-4 du code de la sécurité intérieure.

Les lauréates et lauréats doivent accepter l'affectation qui leur est notifiée au moment de leur nomination en vue de leur prise de fonctions.

Les lauréates et lauréats sont réputés renoncer au bénéfice du concours s'ils ne rejoignent pas leur poste dans le délai qui leur est imparti, au moment de la notification d'affectation.

PARIS, le 26 octobre 2026

